

du 5 Juillet 1971

LE CONSEIL PRESIDENTIEL,

- VU la Déclaration du ~~30~~ avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel ;
- VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 mai 1970, portant Charte du Conseil Présidentiel ;
- VU le Décret N°70-81/CP du 7 mai 1970, portant formation du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 71-127/CP/MEP du 5 juillet 1971, portant approbation des statuts de la Société Industrielle Dahoméenne de Textiles (IDATEX) ;
- le Conseil des Ministres entendu,

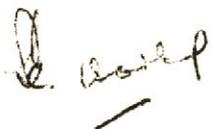
D E C R E T E :

Article 1er - Sont mandatés le Ministre de l'Economie et du Plan et le Ministre des Finances pour procéder aux différentes formalités nécessaires à la mise sur pied immédiate de la Société Industrielle Dahoméenne de Textiles (IDATEX).

Article 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 5 Juillet 1971

par le Conseil Présidentiel,



Sourou-Migan APITHY

Le Ministre des Finances,

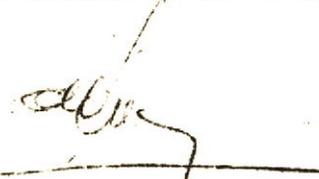


Pascal CHABI KAO



Justin AHOMADEGDE-TOMETIN

Le Ministre de l'Economie et du Plan,



Me Joseph KEKE

Ampliations : PCP 6 - MCP 4
CS 6 - MEP 8 - MF 4 - HC 3
Ministères 9 - SGG 4 - IAA 1
DCCT-DN-IGF-Gde Chanc. JORD 5
DEP-DGAJL-Dtion Stat. 6
IDATEX 4 - Intéressés 2